Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260626-CCAS_06_2026_2-DE

Conseillers
en exercice : 13
de présents : 11
de votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre juin à 18 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 16 juin 2026,
Sous la présidence de Madame RONDEL Emmanuelle, vice-présidente.

Présents : Mme RONDEL Emmanuelle, M LETACONNOUX Sylvain, Mme JOUAN Véronique, Mme HENRY Mégane, Mme CORDON Catherine, M BERTRAND Michel, M CARFANTAN Alain, Mme SALMON Monique, Mme DURAND Anne, Mme SERADIN Marie-Christine, M CRINON Yves

Absent excusé : EVEN Didier, MENARD Alexis

Secrétaire de séance : HENRY Mégane

Objet : Recensement des logements sociaux par bailleur social et communal.

06/2026

Mme Rondel, Vice-Présidente, expose au conseil d'administration que des bailleurs sociaux ont des logements sociaux en plus de la commune.
Un recensement de ceux-ci a été fait sous forme de tableau (cf pièce jointe) et est exposé au conseil d'administration.
Il est également rappelé les différents logements sociaux de la commune. (cf pièce jointe)
Une mise à jour régulière de ces listes sera faite par le CCAS.
Il est donc proposé que Mme Rondel en tant que Vice-présidente établisse cette mise à jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION) :

Accorde à Mme Rondel le fait de mettre à jour les listes des logements sociaux tant par bailleurs communal et extérieur, et d'exposer tout changement au CCAS.

Fait et délibéré à Hénanbihen,
Extrait conforme
A Hénanbihen, le 26 juin 2026.

Le Président, Alexis MENARD

Certifié exécutoire
Compte-tenu de sa transmission
En Préfecture le 26 juin 2026.